

**DEMANDE D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE
GERE PAR LE LYCEE LEONARD DE VINCI
(à retourner avec le dossier d'inscription)**

Je soussigné(e), demande l'inscription de l'**élève** à ce service :

NOM : _____

Prénom : _____

Classe à la prochaine rentrée (septembre 2023) : _____

Classe année scolaire précédente (2022/23) : _____

Nom du responsable financier payeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

En qualité de : (cocher la case)

DEMI-PENSIONNAIRE TICKET

- chèque de 43,50 €** (10 repas minimum x 4.35 € - tarif révisable au 1^{er} janvier)
à l'ordre de l'agent comptable du lycée Léonard de Vinci à **joindre avec cette fiche d'inscription**.
- espèces**, merci de vous rendre à l'intendance du lycée Vinci en dehors des journées d'inscriptions de Chaptal.
- je paye déjà en ligne pour les anciens élèves de Chaptal et Vinci**, je recharge directement sur le site de paiement (<http://paiement.turbo-self.com>).

Le rechargement des cartes de self doit être effectué 24 heures à l'avance.

INTERNE (tarification forfaitaire par trimestre)

Je joins obligatoirement une copie du livret de famille et un RIB dans le dossier d'inscription de Chaptal

→ Tout changement de qualité doit être fait dans les deux semaines qui suivent la rentrée, après cette date tout trimestre commencé est dû.

→ Paiement au trimestre par **chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Chaptal, espèces** (maximum 300 €), ou virement sur le compte du lycée Chaptal :

FINANCES PUBLIQUES IBAN : FR76 1007 1370 0000 0010 0035 416 BIC : TRPUFRP1

Vous pouvez verser à tout moment des avances qui seront déduites du montant des factures.

(Tarifs révisables au 1^{er} janvier, consultables sur le site du Lycée - pour information tarifs 2023 :

Trim 1 : 676,25 € – Trim 2 : 541,00 € – Trim 3 : 405,75 €)

J'ai pris connaissance du règlement du service d'hébergement joint au dossier d'inscription et j'en accepte les conditions sans réserve. Je suis averti en particulier que l'élève doit conserver sa carte d'accès au restaurant en bon état de fonctionnement pendant toute sa scolarité, le remplacement de celle-ci étant payant : 6€ (tarif révisable à tout moment par le conseil d'administration).

Date : **Signature** du responsable financier :

Qualité : parent, tuteur (rayer les mentions inutiles)